

COMMEMORATION DE LA LIBERATION



Le 77ème anniversaire de la Libération de Barjols, le 19 aout dernier. La commémoration s'est déroulée en présence des porte-drapeaux et des représentants des associations patriotiques américaines.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le 11 novembre, l'Armistice de la Grande Guerre est également le jour d'hommage aux soldats de la guerre d'Algérie et aux soldats tombés pour la France.

LA FÊTE DE LA SCIENCE



La Maison Régionale de l'Eau organise depuis plusieurs années une journée d'animations dédiée à la découverte de ses missions pédagogiques, dans le cadre de la Fête de la Science, un évenement national.

ATELIER DE NOËL



La médiathèque Edouard Michel a proposé un atelier cuisine de Noël avec mendiants et navettes le mercredi 15 décembre. Un moment apprécié par nos petits et grands gourmands!

TELETHON 2021

Malgré les restrictions sanitaires, les associations barjolaises se sont encore une fois dévouées pour la cause du Téléthon. Le club du Castellas a organisé son traditionnel loto, l'AS Les Vallons a reversé une partie des recettes de la buvette lors de tournoi du Téléthon, Bouge Danse a organisé un spectacle de danse. Barjols a pu verser 1058 € à l'AFM TELETHON! Bravo à tous et merci d'être présents chaque année!



Chères Barjolaises, chers Barjolais,

Le conseil municipal et les agents se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'année écoulée a vu notre village recommencer à vivre après de nombreux mois de contraintes, et nous avons pu goûter le plaisir du partage et des échanges autour de belles manifestations estivales.

Nos restaurants, nos bars ont pu ouvrir à nouveau leurs terrasses et leurs salles pour le plaisir de tous. Nos associations ont redémarré leurs activités, nos jeunes ont pu se divertir autour de journées ludiques familiales et les manifestations de fin d'année ont eu lieu malgré de nouvelles contraintes sanitaires.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, la municipalité et l'équipe technique accompagnent au mieux les demandes du corps enseignant pour contribuer au bien être de nos enfants.

Je suis heureuse de vous annoncer que nous allons pouvoir entreprendre les projets structurants de notre village, avec vous, grâce aux différentes aides de l'état que nous avons su mobiliser dont les dossiers de demande de subventions montés en urgence.

Un éco quartier va ainsi émerger dans le bas du village, centre historique de la vie passée des tanneries.

Pour ce faire, des commissions extra-municipales ont vu le jour avec comme objectif de construire avec la population un nouveau centre de vie de notre village qui sera le fruit de cette réflexion commune.

Vous faire prendre part aux grandes décisions de la commune est un challenge que nous voulons relever. Pour ce faire, nous avons besoin de toute votre détermination et votre engagement à nos côtés. Nous comptons sur vous, toutes les idées sont les bienvenues!

Je profite également de ce bulletin pour lancer un nouvel appel au bon sens et à la civilité face aux nombreux dépôts d'ordures ménagères devant les nouveaux PAV.

A celles et ceux qui se conduisent de façon incorrecte je veux demander si c'est l'image qu'ils veulent donner de leur village et dans lequel ils veulent vivre?

Le 4 Octobre dernier, la pluie a déferlé sur notre commune. Grâce à la réactivité des agents municipaux et des élus nous avons pu rapidement sécuriser les zones dangereuses. La violence de cet épisode pluvieux a entrainé de nombreux dégâts. Nos équipes sont intervenues immédiatement pour traiter les urgences. Retour sur cette journée et sur les interventions qui ont suivi dans les pages de ce bulletin.

L'équipe municipale ainsi que l'ensemble du personnel municipal travaillent, parfois dans l'ombre, parfois de façon plus visible par tous, mais leur vocation est la même : servir la communauté, œuvrer pour le bien-être collectif et la vie du village.

Sachons aller de l'avant, ensemble, dans une même volonté de préserver notre cadre de vie, nos richesses, notre économie.

Je souhaiterai que nous retenions de cette période une leçon de savoir vivre, que nous oublions parfois tant nous sommes absorbés dans nos activités et nos problématiques personnelles. Cette leçon c'est celle de l'entraide, de l'écoute et de la bienveillance, voilà ce que cette crise sans précédent devrait nous inspirer.

Cathy VENTURINO-GABELLE Maire de Barjols

CEREMONIE DES VOEUX

Madame le Maire présentera ses voeux le vendredi 28 janvier à 18h30 à la salle des fêtes (sous réserve des mesures sanitaires).

Le Jeudi 23 septembre, sur invitation de la municipalité, la commune de Barjols a eu le plaisir d'accueillir Monsieur Olivier Dussopt, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics .

Stéphanie GOUDAL-ORIONE Adjointe déléguée Patrimoine, Tourisme Développement Economique



Barjols au coeur du plan de relance Des projets concrets et tournés vers l'avenir



Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement déploie un fonds de 650 M€ sur 2021-2022 pour le financement des opérations de recyclage des friches et plus généralement de foncier déjà artificialisé. La réhabilitation des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et par conséquent de protection des sols contre leur artificialisation.

Ainsi, l'EPF PACA, pour le compte de la commune de Barjols, a été sélectionné pour bénéficier d'une subvention au titre du fonds friches du plan de relance à hauteur de 3,9 millions d'euros. Cette action fait partie des plus importantes subventions fonds friches au niveau national. Jadis connue pour ses tanneries, notre commune a été touchée de plein fouet par la désindustrialisation, jusqu'à la fermeture du dernier établissement de ce type en 1983. Aujourd'hui, le projet financé par le Plan de relance permet d'engager une réhabilitation de ces friches et d'envisager la revitalisation de tout notre territoire.

La signature de la convention actant cet accord a été réalisée avec Monsieur le Ministre et en présence de :

M Evence RICHARD - Préfet du Var;

M Charbel ABOUD - sous préfet de Brignoles;

M Pascal ROTHE - Directeur des Finances Publiques (83)

M Andre Guiol - Sénateur du Var;

M Fabien Matras - Député du Var,

Mme Valérie Gomez-Bassac - Députée du Var;

M Didier Brémond - vice Président du Département;

M Sébastien Bourlin - Conseiller départemental;

 $\label{thm:meson} {\sf Mme}\,{\sf S\'everine}\,{\sf Vincendeau}\,\,{\sf -Conseill\`ere}\,{\sf d\'epartementale}.$

M Jean-François Comble, inspecteur divisionnaire. A cette occasion, Monsieur le Ministre a visité également

l'Hôtel de ville et la Maison Fabre, deux structures bénéficiaires du plan France Relance de rénovation énergétique des bâtiments de la commune.

Madame le Maire a remis à Monsieur le Ministre la médaille de la ville de Barjols, un exemplaire du livre "Huiles d'Olive : Visages et Paysages du Haut-Var" et un coffret d'huile d'olive.



Nous avons accueilli notre chef de projet "Petites Villes de Demain" Manon en décembre qui menera à bien les différents projets du dispositif dont bénéficie la commune de Barjols.

RESTRUCTURATION URBAINE DU SITE DES ANCIENNES TANNERIES



Le 15 décembre dernier, Madame le Maire, pour la première cession, a signé l'achat d'une partie des terrains des anciennes tanneries pour un montant d'1,4 million d'euros. Cette procédure de cession équivaut au coût engagé par l'Etablissement Public Foncier PACA pour

l'acquisition, la dépollution, la déconstruction et la démolition de ces parcelles.

L'achat du reste des terrains (2ème cession) interviendra dans le courant du deuxième semestre 2022, une fois les derniers travaux de mise en sécurité réalisés par l'EPF.

Compte tenu de l'emplacement stratégique de cet espace et des enjeux qu'il représente, nous porterons une attention particulière à la qualité des aménagements et des constructions.

Nous souhaitons avancer sans précipitation et en concertation avec les habitants, afin que ce quartier soit le plus fonctionnel et qualitatif possible.

Nous avons conventionné avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Var pour l'animation d'ateliers participatifs avec la population afin de fluidifier, synthétiser les échanges et les idées émises au sein de la commission extra-municipale créée à cet effet. Nous vous informerons de l'avancée de ces réflexions prochainement.

Collégiale

OPERATION DE SAUVETAGE DES TABLEAUX DE MICHEL SERRE

Dans le cadre du programme de révonation de la collégiale, nous avons pris attache auprès de la DRAC avec l'aide du Pays d'art et d'histoire pour enfin sortir de la collégiale les œuvres classées de Michel Serre, entreposées depuis trop longtemps dans des conditions dramatiques les ayant fortement endommagées. Depuis un an nous avons alerté les services compétents de la DRAC sur le caractère urgent de leur prise en charge et nous avons pu rencontrer en novembre dernier le conservateur d'art en charge de cette mission.

Nous sommes actuellement en relation avec des restaurateurs d'art et en attente des devis estimatifs du coût de ce sauvetage qui consiste en la mise en sécurité et la stabilisation des toiles. Ces toiles, pour celles qui pourront être récupérables, devront par la suite faire l'objet d'une restauration en vue de leur réintégration dans la collégiale. Cela permettra à tout un chacun d'admirer le travail exceptionnel de Michel Serre, considéré aujourd'hui comme l'un des plus grands représentant de la peinture baroque en Provence au XVIIe siècle, connu entre autre pour ses tableaux religieux.





PROJETS TRAVAUX - VOIRIE

En termes de travaux structurants, les projets évoluent de façon positive. Leur réalisation constitue un impératif pour répondre à la croissance et à l'attractivité de notre commune.

> Jacques CUCCHI Conseiller Municipal déléqué Travaux - Voirie



Un point sur les travaux et équipements

PLACE DE LA ROUGUIERE



Les travaux d'aménagement du carrefour avenue Eugène Payan, Allée Anatole France (première phase Allée Anatole France) entrepris le 18 Octobre dernier se sont achevés mi-novembre. La circulation a été déviée pendant cette période entrainant des désagréments pendant quelques semaines pour les usagers que nous remercions pour leur compréhension. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité du projet de réfection de notre place.

La deuxième phase de travaux (deuxième tronçon Anatole France) a démarré avec un retour a la normale concernant le sens de circulation de l'Avenue Eugène Payan vers le Bd Grisolle. Pour rejoindre la route de Marseille il faut maintenant emprunter un couloir de circulation créé sur une partie de la place. Ces travaux suivent le calendrier établi avec les entreprises.



Pierre FABRE Conseiller Municipal

TRAVAUX PLACE CAPITAINE VINCENS

Les travaux ont permis la rénovation et le remplacement de conduites d'eau potable, l'assainissement et le pluvial. La réfection de l'enrobé sera réalisée en ce début d'année. Le montant total des travaux s'élève à 56000 € et ont été subventionnés à hauteur de 44698 €.

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES TECHNIQUES

- La réfection de la toiture de la chaufferie de la collégiale et le nettoyage de la cour attenante.
- La toiture du tennis en très mauvais état a été nettoyée en attendant sa prochaine rénovation.
- Les platanes à l'école maternelle ont été replantés ainsi que celui qui avait du être supprimé sur la place de la fontaine du bœuf.

GYMNASE

La rénovation attendue depuis de nombreuses années du gymnase a commencé : changement des fenêtres par du double vitrage, portes remplacées, rénovation de la façade ouest par des plaques isolantes, toiture révisée pour un montant total de 27000 € dont 21600 € subventionnés.

La température intérieure sans chauffage atteint maintenant 17 degrés au lieu des 9 degrés régulièrement constatés.



Travaux d'aménagement et de voirie.

INTEMPERIES DU 4 OCTOBRE



Le lundi 4 Octobre des intempéries exceptionnelles se sont abattues sur le Var entrainant des sinistres sur plusieurs communes. Notre village a été sévèrement touché et une procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour cette journée a été mise en place. Les administrés qui ont également subi des sinistres ont été invités à se manifester auprès de la mairie afin de déposer leurs demandes. La commune a déploré des dégâts sur la voirie et dans les bâtiments.

Nous saluons l'efficacité, la réactivité de nos sapeurs pompiers, les agents des services techniques, qui ont œuvré toute la journée sur le terrain, dans les quartiers. Madame le maire accompagnée de Mr Cucchi, conseiller délégué aux travaux, se trouvaient aux écoles lors de l'évacuation des enfants prêtant main forte aux agents des écoles, aux services techniques et aux agents administratifs. Ce violent épisode méditerranéen marqué par un cumul de précipitations très importantes sur nos sols secs attire notre attention sur la prévention nécessaire à ce type d'événement. Nous remercions les personnes qui par solidarité ont offert leur aide et ceux qui ont ouvert leur maison pour accueillir les plus sinistrés.



VOIRIES

Les voiries communales ont continué d'être renovées. Nous poursuivons les réfections en privilégiant les plus dégradées et celles qui ne font pas l'objet d'un projet de réhabilitation des réseaux dans les deux ou trois prochaines années.

ESPACE CROUCHET

Les services techniques ont aménagé une nouvelle passerelle afin de sécuriser la traversée du Vallon de Roubaud et ainsi remplacer le passage à gué en octobre dernier. La seconde passerelle près de l'acqueduc a été également modifiée et sécurisée.





De beaux projets sont arrivés à terme alors que d'autres se poursuivent! Les élus de la municipalité, le Conseil Municipal des Jeunes et les agents de la commune restent mobilisés auprès des enseignants pour accompagner ces changements. L'été et la rentrée furent intenses pour les jeunes de la Jouvènt.

> Céline PETIT Adjointe Déléguée Education Jeunesse



les Festivités de fin d'année

Noël était, comme à l'accoutumé, très attendu par les enfants de notre commune.

Cette année, l'école maternelle a assisté à un spectacle mis en scène par la troupe « Pois de Senteur » le mardi 7 décembre 2021. Le Père Noël a fait une visite très attendue le mardi 14 décembre 2021. L'école élémentaire a reçu Bernard Abeille pour un « voyage au pays de la contrebasse » le jeudi 9 décembre 2021. Enfin, les deux écoles ont participé à un goûter suivi d'une « boum » le vendredi 17 décembre 2021. Chaque élève des deux écoles a reçu un jeu de société en cadeau.





La magie de Noël a illuminé les cœurs et laissé un peu en repos les riqueurs de l'hiver.

LES AMÉNAGEMENTS DANS LES ÉCOLES

Pour l'école élémentaire, nous avons sollicité une subvention et grâce à son obtention, le réseau informatique du bâtiment a été rénové ce qui a permis d'équiper chaque classe d'un ensemble numérique adapté. Ainsi, elles ont été munies d'un ordinateur, d'un vidéo projecteur et d'un écran déroulant. Le montant total de ces actions est de 34250 € dont 24000 € subventionnés. De plus, cinq pack office ont été financés par la mairie pour les enseignants.

L'intervention du service technique a été programmée durant l'été avec, notamment, la fin de la pose des stores à l'école élémentaire ainsi que la réparation du toit.

A l'école maternelle, une subvention de 16400 € a permis l'installation de sols souples dans le hall, la salle de dortoir, le petit hall et des espaces dans la classe ouverte (valeur totale des travaux de 20500 €).



Une balançoire filet « nid d'oiseau » a été installée sur le stade des Tourtouires par le service technique. Samedi 9 octobre 2021, les jeunes Conseillers municipaux ont poursuivi le travail sur le projet d'aménagement du stade des Tourtouires.



ESPACE JEUNES: LA JOUVENT

L'accueil Jeunes a vu une augmentation des inscriptions en 2021. Ainsi, nous comptons à ce jour 46 jeunes.

Les projets de l'année : Projet patrimoine, ramassage des olives, participation au Téléthon les 4 et 5 décembre avec une vente de gâteaux au marché de Noël. Malgré les restrictions dans le cadre de la crise sanitaire, 2 animations ont pu être maintenues : Une soirée théâtre avec la Compagnie « Famace Comédie » au stade des Tourtouires le jeudi 29 juillet 2021 et une soirée astronomie le jeudi 5 août. Deux animateurs ont été formés sur l'accueil jeunes (BPJEPS et BAFA).



Pour tout renseignement, contactez Johan au o6.79.75.91.15 et suivez l'actualité de la Jouvènt sur facebook : @AccueildeJeunesBarjols83.



PISCINE MUNICIPALE

Des dégâts supplémentaires et les contraintes sanitaires nous ont contraint à ne pas ouvrir cet été et repenser complètement ce complexe en termes de travaux. Madame le Maire a participé à un congrès du 27 au 29 septembre 2021 afin d'apporter des réponses éclairées à la problématique et ainsi faire évoluer l'équipement de notre bassin qui ne permet en l'état qu'une très courte perspective d'ouverture saisonnière.

En effet, nous devons être à même de pouvoir apporter à la jeunesse de notre territoire la possibilité d'apprendre à nager dans de bonnes conditions sur le temps scolaire. Ce projet pourra bénéficier de financements, notamment par le label «Terre de jeux 2024 » auquel la Mairie a candidaté. Nous mettons tout en œuvre pour que cet équipement puisse être à la hauteur des attentes des citoyens.



Myriam GARSON Conseillère municipale



CULTURE VIE ASSOCIATIVE

La culture est vitale pour le bien-être de tous. Dans le contexte de crise sanitaire, de précarité sociale, d'isolement et de perte de sens, la culture doit pouvoir jouer son rôle de ciment républicain. L'échelon local peut porter des initiatives, c'est un combat à mener collectivement qui nous portera en-dehors de nous-même, et qui aspirera à nous réinventer.

> François VOLPI Adjoint déléqué Vie Associative-Culture Démocratie Participative



170ème ANNIVERSAIRE DE L'INSURRECTION VAROISE

En décémbre, la municipalité de Barjols a célèbré le à le regarder autrement pour mieux en comprendre la 170ème anniversaire commémorant la résistance qu'opposèrent quelques dizaines de milliers de varois au coup Liberté, Égalité, Fraternité, autant que la mémoire de d'Etat de 1851 autour d'un cycle de manifestations culturelles. Cet évènement en grande partie oublié, dont la République. Regarder vers le passé, c'est comprendre Barjols fut l'un des épicentres, fut pourtant fondateur de notre histoire. Des conférences, un concert et la projection du film "1851, ils se levèrent pour la République" ont eu lieu, avec la participation d'élus du territoire, de M. le Professeur Jean-Marie GUILLON et de M. NEGREL, Président de l'association 1851, avec la participation de l'Université populaire de Barjols sur les Arts du Territoire et du Chantier - Centre de création des musiques du monde. La Médiathèque Edouard Michel a reçu l'exposition "1851, le Var Républicain s'enflamme" - collection des Archives Départementales du Var. L'exposition "Le patrimoine républicain" est présentée à l'Hôtel de ville jusqu'au 12 février. Elle nous invite à découvrir un environnement familier,

CINEMA L'ODEON

Les travaux de réfection initiés cet été ont révélé d'au tres problèmes plus importants dûs à des malfaçons au niveau du plafond. Le chantier est en cours. Le nouve exploitant Ciné Bleu ouvrira dans quelques semaines no tre cinéma pour la plus grande joie de tous! Le remplace ment d'une partie du matériel de projection est égale ment en cours. La Municipalité et Ciné bleu tiennent, er attendant, à proposer aux écoles de Barjols le dispositi cinécole à la salle des fêtes.



Guila CHAHVERDI Conseillière Municipale signification. Elle nous rappelle le socle de notre société: ceux qui, sur notre territoire, ont lutté pour la défense de son histoire pour mieux construire un avenir commun.



MEDIATHEQUE EDOUARD MICHEL

Dans le cadre du "Prix des Lecteurs du Var "organisé par la Médiathèque Départementale, la médiathèque a eu le privilège de recevoir la compagnie ARTEFACT pour une représentation du spectacle "Pochée".

Le vendredi 8 octobre, l'équipe d'animation communale a accueilli petits et grands pour une lecture marionnettique. Un spectacle familial qui a rassemblé une trentraine de personnes. Chaque année, la médiathèque participe à la Fête du Livre organisée par le Département du Var. Les adhérents peuvent ainsi voter pour leur oeuvre préférée parmi une sélection dans plusieurs catégories.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

La Municipalité remercie Mme CASTELLIN Roseline et Mr De Jerphanion Guillaume qui ont proposé bénévolement des visites commentées du centre ancien et de la collégiale à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

TERRE DE JEUX 2024

La commune de Barjols a été labellisée « terre de jeux Le label Terre de Jeux 2024 n'a pas vocation à financer 2024 ». De nombreuses animations auront lieu en collaboration avec les associations sportives de la commune.

En 2024, la France accueillera le "Monde" à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce label valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux. "Le label Terre de Jeux 2024" permet de bénéficier:

- -D'une identité exclusive pour s'associer aux Jeux.
- -D'un accès privilégié aux informations, outils, évènements de Paris 2024.
- -Du partage d'expériences avec une communauté engagée.
- -Du coup de projecteur des Jeux pour promouvoir nos actions et notre territoire.

les activitées des entités labellisées. Cependant, grâce à ses partenariats avec des institutions, il nous donne l'opportunité de répondre à des appels à projets permettant d'obtenir des financements pour des projets spécifiques (Impact 2024, Design Actif avec le dispositif Action Cœur de ville, Appel à projets avec l'Agence Nationale du Sport, Appel à projets avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, etc.)

De 2020 à 2024, de nombreuses animations auront lieu en collaboration avec les clubs Barjolais pour promouvoir les activités sportives présentes aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

COMPLEXE LES TANNEURS

La commune adresse ses remerciements aux associations utilisatrices du complexe « Les tanneurs » (SC Barjolais, AS Entente Les Vallons, Les Barjorians) pour nous avoir aidé à rénover celui-ci suite à des dégradations volontaires.





Encore merci à tous de votre investissement.

LES ASSOCIATIONS

L'été dernier, les associations ont repris leurs activités dans le respect des règles sanitaires.

Le tennis club barjolais a pu organiser son tournoi d'été. Le sling shot (lance-pierres) son championnat de France et le championnat des élus. Ce dernier, en collaboration avec le Vélo Club Barjolais, a organisé un biathlon inédit aux Tourtouires dans la convivialité : 2 fois 5 tours de stade chronométrés + tir de 10 billes, les points des tirs retirent des secondes. Les Boulomanes Barjolais ont eux aussi organisé les traditionnels concours de la Saint Michel en septembre dernier, dont le concours de la ville. La Municipalité comme elle s'y était engagée, a mis à disposition la place de la Rougière et a reporté la reprise des travaux de l'allée Anatole France afin de permettre à l'association d'organiser et de terminer ces manifestations dans la tranquilité.





MOBILISATION, ACCOMPAGNEMENT, SOLIDARITÉ, PROXIMITÉ De nombreuses actions sont menées afin de garder un lien fort et généreux qui nous unit ensemble.

> Michèle ARNAUD Adjointe déléguée Habitat - Logement Vice Présidente du CCAS



Les services du CCAS



NAVETTE

Les membres du CCAS remercient chaleureusement les entreprises du territoire qui ont participé à l'acquisition de la nouvelle navette: Agence MARCHANDIMMO, IDEEA,Institut Beauté et Elégance, Assurance MMA, EURL GIMENO, Intermarché Barjols, C.WILMET Service, AKANE FLEURS, SARL Mart Façades, ETS BARNEOUD - ARNOULET, ASE SUD EST, Restaurant le Provençal, PCC, ITEL NIRONI,Tabou E cigarettes, ETS DEVITCH.

JARDINS SOLIDAIRES

Pour rappel, le CCAS met à disposition gratuitement en collaboration avec l'association GARRIGUES des parcelles de jardins solidaires : infos au CCAS.

PASS'SPORT CULTURE

Cette année encore la commune a renouvelé l'action d'aide financière PASS'SPORT et Culture, 28 enfants ont pu en profiter.



Brigitte LAURENT Conseillère Municipale

TÉLÉ ASSISTANCE

La commune et le CCAS ont conclu un partenariat avec Présence verte par une convention donnant accès à des tarifs préférentiels aux personnes vulnérables leurs permettant ainsi de rester à leur domicile en toute sécurité.

REGISTRE "PERSONNES VULNERABLES"

Le Centre Communal d'Action Social est l'interlocuteur privilégié des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence. Aussi, le CCAS tient à jour un registre des personnes dites "fragiles" afin d'être plus réactif en cas de gestion de crise. Pour permettre l'intervention ciblée des services du CCAS en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture, le CCAS met à jour un listing spécifique. Sont concernés par ce dispositif toutes les personnes de 65 ans et plus, toutes les personnes reconnues inaptes, handicapées. Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche, contactez le CCAS. Pour tout renseignement, le CCAS est à votre écoute du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h3o ou par téléphone au 04.94.72.63.10.

LOGEMENTS D'URGENCE

Tout au long de cette année nous avons pu dépanner à plusieurs reprises des personnes grâce aux logements d'urgence.

COLIS DE NOËL

Les colis de Noël pour les seniors ont été distribués les 16 et 17 décembre à la salle des fêtes. Cette année encore ils étaient composés exclusivement de produits locaux et artisanaux mettant en lumière les richesses de notre terroir et valorisant nos commerçants.

La Commission Extra-Municipale de Transition Ecologique: CEMTE

Pour la première fois à Barjols, un groupe de dix citoyens, sélectionnés sur leur motivation et compétences dans le cadre de la stratégie de participation citoyenne, s'organise pour travailler aux côtés de l'équipe municipale les questions d'écologie et de protection de la nature.

Les défis sont nombreux et c'est avec des projets plein la tête que ce groupe se réunit de façon régulière depuis le mois de septembre. Après quelques semaines de réunions, de partage et d'échanges d'idées, nous entrons désormais dans une phase de concrétisation des sujets et dossiers à travailler. Beaucoup de choses restent à définir et à organiser mais une chose est sûre : cette commission doit être le point de convergence des initiatives et des envies d'agir de la population barjolaise sur les questions de l'écologie. La construction et la validation de nos propositions se feront avec les élus mais également avec les citoyens car il nous paraît indispensable que notre travail soit au service des idées et préoccupations des habitants concernant la protection de leur environnement.

Notre ambition est claire: proposer un plan à l'échéance de 4 ans pour promouvoir le bien-vivre, la protection de la biodiversité et redonner à la nature toute sa place dans notre beau village. Ce sera notre transition écologique. En attendant de vous en dire plus sur les avancées de nos projets et chantiers, nous profitons de ce bulletin pour vous présenter notre belle équipe.

Nadir - Soucieux de participer à notre transition écologique et laisser à mes enfants un monde vertueux, je vois le CEMTE comme une opportunité d'agir. Travaillant dans le secteur des Énergies, je suis sensible à l'utilisation de nos ressources pour une économie durable.

Nathalie - Barjols possède plein de ressources, que nous devons faire recenser, faire connaître et valoriser. Pour mieux y vivre, pour les protéger, pour nous préparer et anticiper aux mutations déjà en cours et à venir, environnementales et sociétales.

Retraitée depuis peu, je souhaite que cette commission mette en commun toutes ses énergies et connaissances pour faire émerger des projets locaux, et qu'elle prouve que des actions collectives sont possibles.

Jean Florian – Formateur – Barjolais depuis quelques mois seulement, j'aime ici la nature et les paysages. Je pense que nous devons tous réduire notre impact environnemental, et les conséquences de nos modes de vie sur l'avenir de nos enfants.

Sébastien - Habitant barjols depuis 7ans , je souhaite le meilleur pour notre village. L'écologie est au cœur de l'avenir et avec la Cemte je fais le choix d'agir au mieux pour l'avenir du village.

David - Habitant de Barjols depuis juillet 2018. Je suis musicien, contrebassiste plus exactement. Installé depuis un plus de 3 ans avec mon amie nous avons décidé d'y rester pour élever notre fille et nous investir, participer au développement, à la transformation de Barjols. Par le biais des différentes commissions dont celle de la transition écologique, de beaux projets vont naître et j'espère, nous espérons que cet enthousiasme pour l'écologie, la nature, le bien-être, le mieux vivre ensemble va se propager.

Eveline - Infirmière libérale à Barjols. Le soin des humains passe par le soin du reste du vivant, nous sommes interdépendants, ce vivant nourricier, source d'émerveillement et de peur, bien mis à mal, à mort... La défense de la biodiversité est une urgence vitale, elle doit être notre priorité , je me dois d'y contribuer pour mes enfants pour les générations qui viennent.

Thierry - Je préfère parler de bon sens que d'écologie et comme il y a une urgence environnementale, il s'agit aujourd'hui de tous nous fédérer, de nous rassembler autour de ce sujet qui nous concerne tous. Agir pour le bien commun, questionner et solutionner des problèmes souvent simples sont devenus une gageure dans un monde qui doute. Pourtant quand je regarde Barjols et son incroyable richesse paysagère (que l'on ne voit plus) et quand j'écoute les enfants qui rêvent d'une planète plus heureuse, je reste convaincu qu'il ne faut pas les trahir et qu'il faut agir pour eux...sans aucun doute!

Yann - Artisan spécialisé dans la construction à pierre sèche. Parmi les nombreux avantages de ce type d'aménagements, j'aime développer l'axe selon lequel ils permettent de joindre en douceur l'usage et le confort humain à la mesure et au respect du milieu. Cette expérience m'a mené à penser que la vie humaine, même moderne, peut très bien se faire en intelligence avec le vivant en général. J'aimerais contribuer à cet ajustement de nos égards envers Barjols, ce qui en ferait un cadre de vie captivant et riche d'apprentissages.

Marion - Créatrice d'entreprise - j'ai toujours pensé que nous pouvions toutes et tous, à notre échelle, participer au changement. J'aime l'idée que mes filles grandissent en harmonie avec la nature dans un environnement sain et une communauté soudée autour de la préservation de son territoire.

Thomas - Arrivé depuis peu à Barjols, c'est avec enthousiasme que j'ai rejoint cette commission pour la transition! Mon parcours personnel et professionnel m'a appris combien il est important de se pencher sur les transitions, tant environnementales que sociales et culturelles, et d'agir rapidement... Ma partie préférée c'est le compostage de proximité!

Wanda - Créatrice d'entreprise et amoureuse de la nature - Élue déléguée à la Transition Écologique - J'ai rêvé d'un Barjols qui se donne tous les moyens pour préserver son environnement naturel unique et magnifique. L'avenir pour notre jeunesse se décide aujourd'hui et se rapporte au vivant. C'est dans cette énergie que j'ai souhaité cette commission, afin de travailler avec convivialité, sérénité et efficacité dans la réalisation de cet objectif commun.

13

Nous devons agir ensemble pour maintenir notre qualité de vie et assurer la propreté des points de collecte et plus largement de notre village.

Yves GIACOMELLI Conseiller Municipal Délégué gestion des déchets



Halte à l'incivisme

Suite à l'installation des nouveaux PAV et face au constat déplorable de l'état des points de collecte depuis plusieurs semaines, nous avons pris attache auprès du service de la Communauté de Communes en charge de la collecte des ordures ménagères pour signaler ces nuisances dommageables pour les habitants et nos agents en termes de sécurité et de salubrité publique.



Il est à noter que les agents des services techniques assurent depuis, le nettoyage des nombreuses incivilités (ramassage des déchets et dépôts sauvages : ordures ménagères, encombrants et déchets verts). Ces missions ne devraient pas être à la charge des agents de la commune qui sont sur le terrain chaque jour, dans les quartiers pour pallier ces dépôts sauvages et ces incivilités. Lorsque les agents ramassent les incivilités laissées aux abords des PAV, nous payons deux fois. Nous payons la Redevance d'Enlève-

Wanda ORLOWSKI - LEVÊQUE Conseillère municipale Déléquée à la Transition Ecologique

ment des Ordures Ménagères, nous payons aussi les agents qui pendant ce temps, ne font pas un travail plus profitable à tous. C'est une situation que nous déplorons et qui nous coûte à tous.

Nous vous rappelons que la déchetterie est ouverte du lundi au samedi pour recevoir **gratuitement** encombrants, déchets verts etc.

La mairie propose également un **service gratuit** d'enlèvement des encombrants (inscription par téléphone au 0494728060). De plus ces déchets déversés sont, en cas de pluie, amenés à contaminer les milieux naturels par ruissellement entraînant une pollution certaine de notre environnement.

Aussi nous espèrons pouvoir compter sur votre bon sens. Nous mettons tout en œuvre afin de remédier à cette situation, nottament par la verbalisation systématique des contrevenants.

Horaires de la déchetterie : lundi au samedi de 8h-12h et 13h15-17h30

Les auteurs de ces incivilités s'exposent à une contravention de 5ème catégorie suivant les articles R632-1 et R635-8 du code pénal, interdisant les dépôts sauvages et les sanctionnant d'une amende de 135 euros pouvant aller jusqu'à 1500 euros.



La propreté est l'affaire de tous. Nous comptons sur vous!

Le marché de Moël



Samedi 11 Décembre un marché de Noël a été organisé en partenariat avec l'association des entreprises de Barjols place de la Burlière, devant la maison de l'eau et place de la mairie.

Une quarantaine d'exposants et producteurs vous ont accueilli, avec de nombreuses animations pour tous les âges dont la très attendue venue du père Noël pour le plaisir des plus petits. Le père Noël était accompagné de la mère Noël et de ses lutins, il a pris place dans sa maison au cadre enchanteur pour recevoir les enfants.

La municipalité a offert le spectacle déambulatoire de la compagnie Soukha qui proposait un théâtre de rue interactif avec le public ainsi que le groupe de musique "Bonaventur Trio".

Nous remercions également l'orchestre Harmonie du Bessillon pour sa participation à cette journée festive.

La magie de Noël était au rendez vous!

Un grand bravo à l'association des commerçants pour leur investissement et leur créativité.

Tous ces moments de rencontre et de partage nous ont tant manqué ces dernières années!

Merci à tous, élus et bénévoles, qui participent à l'animation de notre commune.



POLICE MUNICIPALE



Le service de police municipale s'est étoffé. Nous avons accueilli deux nouveaux policiers municipaux : Damien et Rémi, un agent ASVP futur garde champêtre (police rurale): Luc et un ASVP: Estelle. La Police Municipale fonctionne désormais du lundi au vendredi de 6hoo à 19h30 et le samedi de 8hoo à 12hoo.

Les permanences d'accueil du public ont lieu du lundi au vendredi de 12h à 13h et de 18h à 19h, samedi de 9h00 à 10h00. Pour contacter le service de police municipale :

Tél.: 04.94.72.63.16 - mail : police-municipale@barjols.fr.

15

14

TRIBUNE POLITIQUE

TRIBUNE DE LA MINORITE

TEXTE NONTRANSMIS PAR LES ELUS DE LA MINORITE

André APARICIO - Magali SARDOU - Laurent MICHEL -Cécilia COURBARD - Maurice JEAN

COMMUNICATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON

De nouvelles colonnes de tri : pour quel usage ?

La Com'com Provence Verdon a engagé le déploiement de nouvelles colonnes plus volumineuses que les bacs verts et avec un opercule plus petit pour la collecte des ordures ménagères sur le territoire. Il s'agit d'une des opérations du Plan d'actions que la Provence Verdon met en place pour réduire les quantités de déchets et maîtriser les coûts. Toutes nos actions ont pour but de produire moins de déchets et de trier plus. C'est pourquoi nous optimisons les équipements de déchets ménagers en remplaçant progressivement les bacs verts par des colonnes de plus grands volumes sur les points tri.



Pourquoi un opercule plus petit ? Afin d'encourager à la réduction de nos volumes. Utilisons des sacs de 60 litres pour limiter les apports uniquement aux ordures ménagères, parce que dans les bacs verts on y retrouve de tout : du branchage, des micro-ondes et même des déchets de chantier. Cela nous coûte à tous!

Dans un futur proche, des composteurs collectifs et individuels viendront compléter les équipements mis à disposition. Ils seront proposés pour éliminer les biodéchets de notre poubelle.

Face à l'augmentation des frais de traitement des déchets, c'est la réponse de la collectivité pour la maîtrise des coûts. Rester dans la configuration actuelle signifie accepter une augmentation constante de la redevance, pouvant atteindre jusqu'à 500 € dès 2024.

Le seul moyen pour maintenir une redevance acceptable est de réduire nos déchets ordures ménagères et de réaliser les gestes de tri. Ensemble, relevons ce défi collectif.

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La Municipalité remercie les citoyens qui ont mouvant l'entraide et la promotion sociale. participé aux premières réunions des instances de A travers les comités de quartiers et les commissions citoyens, en recherchant leur diversité.

Une attention toute particulière est portée aux habitants les plus éloignés de ces démarches participatives. La municipalité souhaite ainsi favoriser la concertation en amont pour permettre au citoyen d'être force de propositions. Au cours de l'année 2022, la municipalité envisage ainsi de développer ce dispositif par la mise en place des conditions de convivialité nécessaires à des débats sereins, agréables et positifs; favorisant ainsi le vivre ensemble en pro-

démocratie participative. Ainsi, la commune de extra-municipales qui se sont déjà réunies, les citoy-Barjols s'organise pour rencontrer et mobiliser les ens peuvent désormais interagir avec la municipalité pour initier des logiques de participation et de concertation sur tous les sujets afférents aux quartiers ou à leur devenir au sein des instances de démocratie participative.

> A tout moment, vous pouvez participer à ce travail collectif en présentant votre candidature à democratie-participative@barjols.fr

OBLIGATIONS LÉGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

OLD Kézako?

Débroussailler est la mesure de protection la plus vices municipaux, soit par les agents de l'ONF. efficace dont nous disposons face aux risques naturels des feux de forêt. Les maires sont en charge de l'application des arrêtés préfectoraux portant sur le débroussaillement, on parle donc d'Obligations Légales de Débroussaillement.

Les surfaces à débroussailler varient en fonction des zones sur lesquelles sont situées vos propriétés.

Les contrôles peuvent être effectués soit par les ser-

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Police Rurale (M. PAYAN) au o6 70 79 35 07 ou police-rurale@barjols.fr

ou sur les sites :

http://www.var.gouv.fr/l-obligation-de-debroussailler-a1217.html

https://cofor83.fr/incendies/protection-des-bienset-des-personnes/les-obligations-legales-de-debroussaillement

URBANISME: DEPOT DES PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE

Déposer ma demande de permis de construire en ligne : Professionnels de la construction, particuliers, vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition? Vous souhaitez déposer un permis de construire, une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme?

La Communauté de communes Provence Verdon simplifie vos démarches en lançant la plateforme sécurisée et gratuite de dépôt et suivi des autorisations d'urbanisme marche simplifiée. DÉMAT.ADS, à partir du 1er janvier 2022.

Le lien de la plateforme de dépôt sera disponible à partir de janvier 2022 et vous sera communiqué sur la page d'accueil de la Com'com : www.provenceverdon.fr

Point d'attention : Le dépôt papier « traditionnel » sera toujours possible après le 1er janvier 2022 et le service dossier, à chaque étape de l'instruction.

urbanisme de votre commune reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier.

Les bénéfices pour les pétitionnaires, particuliers ou professionnels:

-Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une dé-

-Une démarche plus économique, plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recom-

-Plus de transparence sur l'état d'avancement de son

Les éléctions présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril

2022. Si vous souhaitez vous incrire sur les listes élector-

ales, vous pouvez vous adresser au service population

de la mairie en présentant le formulaire d'inscription disponible en mairie ou sur www.service-public.fr/par-

ticuliers/vosdroits/R16024, un justificatif de domicile et

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 4 mars 2022. Pour assurer le suivi de leurs cartes d'électeurs les

une pièce d'identité.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES



Les jeunes âgés de 18 ans avant la veille du 1er tour du 10 avril 2022 non recensés, doivent réaliser leur inscription sur les listes électorales avant le 4 mars, s'ils souhaitent voter. Pour ce faire : se rendre à la mairie de Bar-

personnes, récemment installées sur Barjols ou ayant déménagé dans Barjols, doivent impérativement faire connaitre leur nouvelle adresse au service population ou par internet via le site de la mairie. jols munis d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi

que d'un justificatif de domicile ou en se rendant sur le site: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/ R16396.

ADRESSAGE

L'adressage normalisé est devenu une obligation pour toutes les communes, dans le but d'assurer l'ensemble des services à la population : distribution du courrier et des colis, secours, assistance aux personnes, livraison etc.). L'obligation de l'adressage normalisé est venue toutes les habitations en ville comme à la campagne.

La commission composée d'agents et d'élus a continué le travail démarré par la poste et la municipalité devait valider les propositions de numérotation de rue. Il a fallu parcourir le village pour valider l'implantation des plaques de rue, recenser les numéros manquants pour les remplacer dans les rues du centre bourg. L'étape correspondants. suivante consiste à passer la commande de plaques et numéros auprès de la société retenue pour la fabrication. Le principe retenu, pour les numéros des rues, consiste

à garder la numérotation quand elle existe. Sinon, il sera appliqué une numérotation métrique. Cela consiste à calculer la distance de l'habitation par rapport au début de la rue ou route concernée. Cette méthode a l'avantage de pouvoir attribuer un numéro à une habitation en aussi pour assurer le raccordement à la fibre optique de cours de construction entre deux habitations existantes. Chaque adresse disposera de repères GPS permettant ainsi d'être localisée aisément. Lorsque ce travail préliminaire sera terminé, les habitants concernés par le changement d'adresse recevront un courrier de la mairie.

> Il appartiendra aux particuliers (ou entreprises) de les transmettre à leurs fournisseurs de services et

NOUS REGRETTONS LE DEPART DE...

Bruno BORG le 18/06/2021 Jean LEMAIGRE-VOREAUX le 26/06/2021 Guiseppe ALOI le 02/07/2021 Luis GENTO le 09/07/2021 Angèle MATHIEU épouse HULIN le 09/07/2021 Patrick JOUANNEAU le 19/07/2021 Philippe MARCHAND le 21/07/2021 Georgette MAILLE veuve VELASQUEZ le 23/08/2021 Odette NOYERIE veuve MORGANO le 05/09/2021 Louis BONNAUD le 10/09/2021 Alain EYERMANN le 26/09/2021 Louiza TACHADJIAN épouse KEHYAYAN le 08/10/2021 Lucien CECERE le 19/10/2021 Jean-Paul NICHANIAN le 23/10/2021 Jean-Claude CHANSON le 28/10/2021 Marie-Josée VIALE le 13/11/2021 Anne-Marie MINISCALCHI le 18/11/2021 Gaby SERAFINI le 04/12/2021 Max MOIZANT le 07/12/2021

Lydia PEREZ veuve FRANCO le 14/12/2021

Marie GRAVAGNE veuve BILLY le 24/12/2021

BIENVENUE A...



Livio CHAILLAN né le 05/07/2021 Logan HILD né le 18/07/2021 Marius GARCIN SIVIRAGOL né le 20/07/2021 Angello SANZOTTA né le 31/07/2021 Nahël COUVENT né le 05/08/2021 Milo CONSTANS PASSARELLI né le 14/08/2021 Alizée MEIGNENT née le 27/08/2021 Mélïya EL MAKHFI née le 28/09/2021 Pénélope COGNO née le29/09/2021 Hugo VOLLE né le 1er/10/2021



TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR...

Jayson HARSIN et Marie-Karine LALECHERE le 03/07/2021 Anthony DELERME et Laurie ZENASNI le 09/07/2021 Selim DEKALI et Camille LAFON le 17/07/2021 Benjamin MICO et Manon BARBARAN le 31/07/2021 Marc DAROIT et Leslie FAUCHEROT le 31/07/2021 Jérôme CANTE et Aurore PETIT le 31/07/2021 Claude COCHARD et Marie-Françoise MONTEIL le 05/08/2021

Patrick NEGRE et Erika GOFFARD le 07/08/2021 Grégory GOMEZ et Céline BLIN le 11/09/2021 Patrick MICHALLET et Noémie SARRON le 23/10/2021 Alan LEWIS et Diane MARICHEZ le 30/10/2021 Frédéric BROUARD et Claude LEROY le 27/11/2021

19

PROFESSIONNELS DE SANTE

DENTISTES

Jean Carrière/ Laurent Roubaud

10 Rue de la République Tél.:04 94 77 07 71

Michel Ledoux

31 Rue de la République Tél.: 04 94 77 05 04

Bach-Mai Nguyen Thi

14 Rue de la République Tél.:04 94 77 00 90

Christine Cortina

29-31 BD Grisolle Tél.: 04 94 78 13 56

INFIRMIERS/RES

Sandrine Mounier Barnaud

1 Rue de la République Tél.: 06 95 00 83 86

Christine Mojon

41 BD Grisolle Tél. :04 94 72 06 48

Christine Fabre/ Sylvie Angeleri

41 BD Grisolle Tél. :04 94 72 39 98

Isabelle Cassara

29 BD Grisolle Tél. : 06 25 29 18 23

Stéphanie Audemar

1 Rue du Boeuf Tél. :06 20 76 11 76

Corine Pena

29-31 Boulevard Grisolle Tél. :04 94 77 01 58

Eveline Galzin

270 Rue Tanneurs Tél. :06 22 75 18 91

Mireille Minassian

41 BD Grisolle Tél. : 06 84 05 31 93

Yasmine Bouazza

99 Rue des Tanneurs Tél. :06 73 99 27 23

CABINETS MÉDICAUX

Cabinet médical du Bessillon

Dr GUERERRO, FIL, SARAFIAN, TERRASSON

24, allée Anatole France Tél.: 04 94 77 00 05 Cabinet médical Dr DUGAS / BEAUVAIS

34, allée Anatole France Tél.: 04 94 77 06 31

GYNÉCOLOGUE

Dr Bocognano Jean-Marie

29 BD Grisolle Tél.: 04 98 14 00 24

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

4 place Martin Ferdinand Tél.: 04 94 77 20 36

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mathieu FOURNIER/ Marc JACOMIN

24 allée Anatole France Tél.: 04 94 77 05 53

Marc FOULLOY/ Bruno ANTIGNY

235 avenue de Garessio Tél.: 09 62 67 16 07

OSTÉOPATHES

Alexandre Bouliteau

24 allée Anatole France Tél.: 06 61 93 96 38

Guillaume Orsini

les Gavottes Tél.: 06 22 02 57 45

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mélanie Marin

24 allée Anatole France Tél.: 06 51 32 86 37

HYPNOTISEUR

Dimitrios Sadek

29 boulevard Grisolle Tél.: 07 83 39 06 97

ORTHOPHONISTES

Cabinet d'orthophonie

Mme PRAS, Mme MARICHEZ

Place Martin Ferdinand Tél.: : 04 94 78 16 76

PEDICURE - PODOLOGUE Jonathan SIMAO DA SILVA

29 BD Grisolle Tél.: 0982523568

PHARMACIES

Pharmacie Principale

boulevard Grisolle Tél.: 04 94 77 00 37

Pharmacie Plauchud

route de Tavernes Tél.: 04 94 77 07 45

VOS SERVICES

La Mairie vous accueille

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h45

samedi de 9h à 12h site web : www.barjols.fr

mail: commune.barjols@wanadoo.fr

Vos services municipaux:

Etat Civil/ population/ accueil: 04.94.72.80.60

Secrétariat du maire : 04.94.72.80.63 Eaux / assainissement : 04.94.72.80.64 Cadastre / urbanisme : 04.94.72.80.61

Jeunesse/ entretien/ restauration: 04.94.72.80.62

Services techniques : 04.94.72.34.85 Police municipale : 04.94.72.63.16

CCAS: 04.94.72.63.10

Associations/communication/culture: 04.94.72.80.63

Direction générale : 04.94.72.80.69 Secrétariat général : 04.94.72.80.68 Comptabilité / finances : 04.94.72.80.62 Ressources humaines : 04.94.72.63.15

Médiathèque Edouard MICHEL: 04.94.72.84.46

Ecole maternelle Pierre PERRET

le pré de foire Tél.: 04.94.37.02.76 Directrice : Mme TORNATO Karine Ecole élémentaire Aristide BRIAND avenue de Garessio Tél.: 04.94.77.07.80

Déchèterie :

de mars à octobre : du lundi au samedi

Directeur: M MOUTONNET Olivier

de 7h45 à 12h et de 13h15 à 18h

de novembre à février : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h3o

NUMERO D'URGENCE

15: SAMU

17: POLICE / GENDARMERIE

18: POMPIERS

112: NUMERO URGENCE EUROPEEN